REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2486

Approbation des tarifs de mise à disposition d'espaces des musées Gadagne, sis 1 place du Petit Collège à Lyon 5e - EI 05 018

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur: M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE: 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES: M. BRAILLARD

2016/2486 - APPROBATION DES TARIFS DE MISE A DISPOSITION D'ESPACES DES MUSEES GADAGNE, SIS 1 PLACE DU PETIT COLLEGE A LYON 5E - EI 05 018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les musées Gadagne, sis 1 place du Petit Collège à Lyon 5^e, relèvent du domaine public communal.

C'est un lieu patrimonial, proposant des espaces d'accueil d'exception. Les jardins, la cour, le petit théâtre et le café permettent d'organiser des réceptions et des conférences notamment. Il est aussi possible d'organiser dans les salles des musées des visites guidées ou libres lors des réceptions.

Les musées Gadagne sont sollicités par des utilisateurs privés afin d'organiser des réceptions en journée ou en soirée à destination de leur personnel, clients ou contacts.

Afin d'encadrer fonctionnellement ces mises à disposition, il convient de fixer les tarifs selon la grille suivante (en €HT) :

Espaces	Capacité d'accueil	Tarif 1 ^{ère} heure		Tarif heure suivante		Tarif heure de dépassement		observations
		Journée	Soirée	Journée	Soirée	Journée	soirée	le tarif « soirée » débute à 18h
Petit théâtre	138 personnes	400	600	150	200	1000	1000	
Cour	120 personnes	NC *	1000	NC *	500	NC*	1000	Repli dans le café si mauvais temps
Café jardin	120 personnes	1000	1000	500	500	1000	1000	
Visite libre Parcours histoire	500 personnes	NC *	3000	NC *	1000	1500	1500	Pour 2 heures au moins
Visite libre Parcours Marionnettes	150 personnes	NC*	1000	NC *	500	1000	1000	Pour 1h30 au moins
Visite libre Salles d'exposition temporaire		NC*	1000	NC *	500	1000	1000	Pour 1h30 au moins

^{*}Non Concerné

Tarifs des visites guidées :

Nombre de personnes	Tarifs par heure
0 à 25	500
26 à 50	635
51 à 75	975
76 à 100	1300
101 à 125	1625
30 minutes supplémentaires	100

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les tarifs de mise à disposition en euros HT des espaces des musées Gadagne précités sont approuvés comme suit :

Espaces	Capacité d'accueil	Tarif 1 ^{ère} heure		Tarif heure suivante		Tarif heure de dépassement		observations
		Journée	Soirée	Journée	Soirée	Journée	soirée	le tarif « soirée » débute à 18h
Petit théâtre	138 personnes	400	600	150	200	1000	1000	
Cour	120 personnes	NC*	1000	NC*	500	NC*	1000	Repli dans le café si mauvais temps
Café jardin	120 personnes	1000	1000	500	500	1000	1000	
Visite libre Parcours histoire	500 personnes	NC*	3000	NC*	1000	1500	1500	Pour 2 heures au moins
Visite libre Parcours Marionnettes	150 personnes	NC*	1000	NC*	500	1000	1000	Pour 1h30 au moins
Visite libre Salles d'exposition temporaire		NC*	1000	NC*	500	1000	1000	Pour 1h30 au moins

^{*}Non Concerné

Tarifs des visites guidées :

Nombre de personnes	Tarifs par heure
0 à 25	500
26 à 50	635
51 à 75	975
76 à 100	1300
101 à 125	1625
30 minutes supplémentaires	100

2. Les recettes de mise à disposition des espaces seront imputées sur le budget des Musées Gadagne, nature 752, fonction 322.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN